

« Exemplarité et transparence » martelées par les investisseurs

Au bout du fil, la voix de Jean-Paul Villa n'est manifestement pas celle de l'homme qui s'attache à crier plus fort que les autres pour rendre inaudible toute contestation. Celui qui figure parmi les investisseurs de la société Oriente Environnement, à l'origine du projet de l'unité de stockage de déchets non valorisables, aurait sans doute voulu rester silencieux, suggérant ce qui lui semble plus logique. « Vous savez, quand vous mécontentez, et que vous écoutez aussi ceux qui sont contre notre projet, c'est toujours la parole de l'un contre la parole

de l'autre. Pour notre part, nous sommes prêts à ouvrir la porte à tout le monde pour démontrer tout le bien-fondé de notre démarche. »

Jean-Paul Villa persiste et signe : « Nous proposons une installation exemplaire, une installation classique. Elle est conçue pour protéger l'environnement, et non pour le souiller. Notre projet respecte tous les derniers critères édictés dans les arrêtés de février 2015. Nous sommes à la pointe de la technologie, bien au-delà de ce que pensent les gens. Cette unité, c'est zéro rejet. Notre métier, c'est

de concevoir une enveloppe on ne peut plus étanche, de stocker dans une enveloppe sécuritaire, et de dégrader le déchet pour qu'il ne produise plus ni eau ni gaz. »

« Parmi nos détracteurs, il y a les sourds qui ne veulent pas entendre, et ceux qui n'ont pas envie de comprendre »

Tandis qu'il s'efforce de contre-argumenter, Jean-Paul Villa assume aussi le fait d'être un enfant d'Aleria. Celui qui, depuis qu'il s'est lancé dans cette aventure, se serait attiré bien des inimitiés sur son propre territoire ? L'intéressé fait, dans l'opinion publique locale, la répartition qui lui semble la plus juste. « Il y a des gens qui adhèrent parce qu'ils ont compris notre démarche. D'autres qui ne l'avaient pas compris, mais auxquels on a expliqué les choses. Concernant ceux qui restent nos détracteurs, il y a d'abord les sourds qui ne veulent pas entendre, ceux qui n'ont pas envie de comprendre, et d'autres qui ne comprennent toujours pas les tenants et les aboutissants du projet. »

Quant à la suite des événements après le feu vert du préfet, Jean-Paul Villa et ses associés espèrent passer sans encombre les dernières étapes. « En premier lieu, le dossier CNPN dans lequel nous devons expliquer quelles vont être nos mesures compensatoires par rapport aux espèces protégées. Si tout se passe bien, ça prendra entre 6 et 8 mois avant de pouvoir commencer. »



Le site de Ghjuncaghju, au cœur du débat le plus épineux.

STÉPHANE CAMANT



Jean-Paul Villa, l'un des porteurs de projet, reste catégorique : « Notre projet n'est pas conçu pour détruire l'environnement, mais pour le protéger. »

RAP (AT) POI (TT)

AUTORISATION POUR LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT DE GHJUNCAGHJU...

...IL FAUT ENCORE OBTENIR UNE DÉROGATION...
POUS UNE COMMISSION DOIT VALIDER LA DEMANDE...

...ENSUITE UNE COMMISSION VALIDE LA VALIDATION...

...IL SORTIRA VERS 2017...



US TV